



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdomadaires régionaux de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Montérégie, de Montréal et de Québec

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 12 MARS PROCHAIN À 19 h

Québec, le 26 février 2007 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Michel Germain, président, et de M. François Lafond, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar ltée*. L'audience publique débutera le lundi 12 mars 2007 à 19 h à Saint-Hyacinthe.

En première partie d'audience, la commission siègera aux endroits suivants :

| | |
|---|--|
| À compter du lundi 12 mars 19 h | Hôtel des Seigneurs Salle Gala 4 1200, rue Johnson Saint-Hyacinthe |
| À compter du lundi 19 mars 19 h | Centre communautaire de Plessisville 1450, avenue Fournier Plessisville |
| À compter du 21 mars 19 h | Centre multifonctionnel 711, avenue Albert-Rousseau Saint-Étienne-de-Lauzon |

Les séances se poursuivront en après-midi et en soirée, les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 16 avril prochain à Beloeil, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout

organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 12 juillet 2007, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- bibliothèque Francine-McKenzie, 100, place Centre-Ville, Saint-Jean-Christophe ;
- bibliothèque municipale Côte-St-Germain, 545, des Écoles, Drummondville ;
- bibliothèque de Saint-Mathieu-de-Beloeil, 5000, des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
- bibliothèque T.-A.-St-Germain, 2720, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

De plus, la documentation est accessible par Internet seulement (accès gratuit) à l'endroit suivant :

- bibliothèque de Plessisville, 1800, rue Saint-Calixte, Plessisville.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M^{me} Monique Gélina, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse pipeline_st_laurent@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est par Ultramar ltée.*

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 poste 539 ou 1 800 463-4732
pipeline_st_laurent@bape.gouv.qc.ca

***fiche technique jointe**

**Projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent
entre Lévis et Montréal-Est**

LE PROJET

La compagnie Ultramar ltée propose la construction d'un oléoduc entre sa raffinerie Jean-Gaulin à Lévis et son terminal de Montréal-Est. Selon le promoteur, la construction de l'oléoduc lui permettrait de sécuriser le transport de ses produits, d'assurer un approvisionnement constant de son centre de distribution et de faire face à la demande croissante des marchés de Montréal et de l'est de l'Ontario. Situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, le tracé proposé chevauche quatre régions administratives (Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Montérégie et Montréal), huit MRC ainsi que les villes de Lévis, de Longueuil et de Montréal.

Le projet prévoit la mise en sol d'une conduite en acier d'un diamètre extérieur de 40,6 cm (16 pouces). Cette conduite, dont la longueur totale est estimée à environ 245 km, servirait au transport de l'essence, du diesel, du mazout et du carburant pour moteur à réaction. L'oléoduc serait enfoui à une profondeur minimale de 1,2 m en milieu cultivé et de 0,9 m en milieu boisé. Le projet comprend aussi l'installation de plusieurs structures hors sol, soit 30 vannes de sectionnement, six gares de raclage ainsi que deux postes de pompage et certaines modifications et/ou ajouts aux installations de départ à Lévis et d'arrivée à Montréal-Est. Deux postes de pompage pourraient s'ajouter dans le futur et sont inclus dans la présente étude. Le projet Pipeline Saint-Laurent représente un investissement de 232,4 millions de dollars. La mise en exploitation est prévue pour 2008.

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication